

### Centre Hospitalier de BAYONNE

Le Médico-social toujours discriminé ! Alors que les agents exercent le même métier pour la même fonction publique, dans le même établissement que leurs collègues, ils et elles n'ont pas le droit au Complément de Traitement Indiciaire de 183 euros mensuels !!  
Le Médico-social toujours en lutte. Contre le blocage du point d'indice depuis plus de 12 ans, maintenant les salaires des hospitaliers de France dans le bas du classement européen. Contre la pénurie de postes et de personnels à l'administration ce qui augmente continuellement la charge de travail. L'abrogation de la journée de carence Contre « Les lignes directrices de gestion » appellation technocratique d'un système que la Direction va mettre en place pour la gestion de la carrière des agents, des primes ...  
C'est une arme pour affaiblir les agents, les individualiser devant leur hiérarchie et affaiblir le périmètre d'intervention des syndicats en matière de déroulement de carrière, de titularisation et de recours possibles. Une réforme qui satisfait pleinement le Directeur et son DRH. Pour l'augmentation des salaires dès maintenant : 300 euros pour tous.

### PEP 64 (Pupilles de l'Enseignement Public)

Les professionnels du secteur social et médico-social dénoncent la dégradation alarmante de leurs conditions de travail, et par voie de conséquence des conditions d'accueil des personnes dont ils s'occupent.  
Le constat est le même partout lorsque sont dénoncés les défaillances de l'institution, et le management pyramidal qui engendrent des souffrances collectives réelles et concrètes : perte de sens, multiplication des arrêts de travail, démissions, vacances de postes, turn-over important, glissement de tâches, surcharge de travail, amplification des risques psycho-sociaux... Le personnel est méprisé, maltraité, mal payé, pourtant le bien-être des usagers est intimement lié au bien-être des professionnels.  
Les directions nient l'évidence, se cachent derrière des motifs fallacieux divers et variés pour masquer leur politique du mépris envers les personnels. Leur seule ligne de conduite est la baisse du coût du travail, au détriment des salariés et de la prise en charge des plus fragiles.  
Les salariés du secteur social et médico-social sont trop souvent oubliés !  
La CGT réclame la reconnaissance et la considération qu'ils méritent au même titre que tous les acteurs de soins.  
6 mois après la signature du Ségur, la CGT revendique l'ouverture de véritables négociations, pour les salariés de notre secteur qui se trouvent exclus des revalorisations salariales : attribution pour toutes et tous des 183 € à minima

### Centre Hospitalier d'ORTHEZ

- La mise en place du GCS (Groupement de Coopération Sanitaire) en 2020.
- L'ouverture de l'Ophthalmologie et de la Dialyse (Néphrocaire).
- La priorité également, d'avoir une stabilité au niveau de notre Direction avec la venue d'une nouvelle DRH et du Directeur d'établissement.
- Le manque de personnel dans les services de soins et les EPHAD.
- Mise en place des 12h00 pour palier le manque d'effectifs.
- Départ de personnels d'encadrement (Cadres) !!!
- Le Centre Hospitalier n'a pas été épargné par la COVID.
- Manque de communication de la part de notre Direction.

Toutes et tous ensemble à 14h00

Place Clemenceau à PAU

Parvis des Halles à BAYONNE

21 Janvier 2021



IL EST URGENT D'AGIR

Sécurité Sociale, Hôpital, Services de Santé,  
Médico-Social, Action Sociale. **C'est vital !**

Sans ses AGENTS l'HOPITAL n'est RIEN !

**Notre DEVOIR** : SOIGNER la Population.

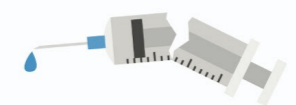
**Notre DROITS** : Soigner dans de bonnes conditions, être payé correctement, avoir un déroulement de carrière, être respecté et reconnu.

**L'hôpital se meurt du manque de moyens :**

La COVID a prouvé que l'Hôpital **est VITAL !**

La COVID a prouvé que l'Hôpital **est MALADE !**

SANTÉ EN PÉRIL



Les Oubliés du SEGUR : Médico-Sociaux

Méprisés Abandonnés

Stop aux salaires de misère,

Stop aux conditions de travail délétères !

Non au démantèlement du DE AS !

Formation 70h00 ASH/AS : Une honte et du mépris

Toutes et tous ensemble le

21 Janvier 2021





## Centre Hospitalier d'OLORON

Il est primordial de rappeler que ces dernières années l'hôpital d'Oloron a perdu plusieurs services et spécialités à savoir :

- la maternité,
- les lits de réanimation (devenu un service d'Unité de Soins Continus)
- 5 postes d'Aide Soignante en USLD
- la cardiologie est devenue médecine gériatrique avec toujours des cardiologues en poste

À ce jour l'hôpital a toujours un très grand déficit budgétaire ce qui ne rassure pas les agents.

La covid depuis mars 2020 laisse des traces, non sans conséquences sur les personnels car un passage aux 12h de travail quotidien a été imposé par les directions.

Des réorganisations de service (certains ont déménagé plusieurs fois) et de personnels qui sont aussi la conséquence des travaux commencés en juillet 2018 et qui sont loin d'être finis.

Depuis fin décembre le personnel apprend des non renouvellement d'agents en CDD après des années de travail au sein de notre établissement ce qui est très inquiétant.

Le CH n'a pas été épargné par la covid, bon nombre d'agents ont été contaminés. Agents invités à faire des déclarations d'accident de travail.

## ADAPEI 64

(Association départementale de parents et amis des personnes handicapées mentales)

### LES EXCLUS DU SEQR SOCIO ET MEDICO SOCIAUX

Toutes et tous salarié.e.s du social, du médico-social, du handicap, en grève, mobilisé.e.s au, pour arracher par la lutte, ce qui ne peut s'obtenir dans les salons des ministères et par la négligence de syndicats signataires.

**Les professionnel.le.s de nos secteurs d'activités sont choqué.e.s et en colère par cette mesure qui les excluent de l'augmentation de 183 euros.**

Alors qu'elles et qu'ils sont soumis.e.s à des conditions de travail difficiles et usantes, qu'elles et qu'ils sont présent.e.s, engagé.e.s et disponibles tout au long de leur carrière. Toujours en première ligne, même face à cette épidémie, comme des salarié.e.s dévoué.e.s, et toujours sans revalorisation salariale.

**Qui ne se sent pas oublié-e ? Qui ne se sent pas exclu à l'heure de « l'inclusion » ?**

**Que le professionnel.le va accepter de travailler, avec une rémunération amputée de 183 euros ?**

**La contestation des personnels s'amplifie. Mobilisons nous, toutes et tous pour exiger :**

un correctif au décret d'application et les 300€ (183 € à minima),  
pour les salarié.e.s du secteur social, médico-social, du handicap, de l'Adapei 64.

## Centre Hospitalier de PAU

- Adaptation des agents aux nouvelles spécialités par leurs affectations dans les services face au Covid.
- Mélange des patients Covid et non Covid dans un même service.
- Mobilité du personnel des cs externes qui vont faire manger les patients de gériatrie et reviennent travailler aux cs ensuite.
- Crainte de la pérennisation des organisations dérogatoires mises en place pour la crise sanitaire.
- Au 09/12 : 259 agents contaminés depuis le début soit 11 %. 51 Covid positif au mois de décembre parmi les agents.
- Actuellement les lits Covid libres risquent d'être récupérés pour y mettre de l'activité de médecine. Cela met en exergue le manque de lits.
- Beaucoup d'agents font des déclarations d'accident de travail pour espérer obtenir une reconnaissance d'infection Covid sur leur lieu de travail.
- Détérioration de la voirie du CH de Pau (routes et parkings dans un état lamentable).
- Menace du Directeur sur une supposée contamination lors des temps de pauses.
- Locaux pas adaptés mis en exergue par les salles de pause et de repos. Les nouveaux locaux prévus dans les nouveaux bâtiments en construction ne sont pas prévus plus grands pour autant.
- Déplacement du service de l'Unité de consultation hospitalière qui pratique les prélèvements Covid dans de vieux locaux insalubres, inadaptés et isolés (dans l'ancienne salle de sports). Gros problèmes de température.

## Association AJIR 64 (Action Jeunesse Innovation Réinsertion)

Les professionnels des MECS (Maisons d'Enfants à Caractère Social) et du CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) se sentent en difficulté, même parfois en danger devant des publics de plus en plus violents et qui relèveraient de la maladie mentale. Les établissements ne sont pas outillés pour prendre en charge ces publics. (Pas de service de soins avec des personnels qualifiés). Est ce en lien avec la suppression de lits en psychiatrie dans le département ?

Les personnels parlent de plus en plus de faire-valoir leur droit de retrait. Les élus du CSE (Comité social et économique) (majoritairement CGT) viennent de décider de déposer un droit d'alerte sur la santé et la sécurité des salariés dans ce contexte. (avec le soutien des élus FO) Prochaine réunion plénière CSE le 19/01 avec visite d'un établissement (l'Ensemble Éducatif Jeunesse de Montaut) qui outre la difficulté du public voit une dégradation des locaux et plus généralement des conditions de travail pour les salariés.

## La protection de l'enfance

→ des lois qui visent à protéger les enfants mineurs et jeunes majeurs (loi de réforme du 5 mars 2007 et loi du 14 mars 2016)

- + une politique néolibérale,
- + la marchandisation du travail social.

Conséquences :

- Un manque crucial de moyens humains et matériel
- Des salariés déconsidérés, sous payés au regard de leur qualification.
- Des contrats de travail précaires et courts. Des conditions de travail peu attractives, un turn over important des travailleurs sociaux.
- Des conditions de travail inadaptées au regard de leur mission de prévention et de protection des enfants et des jeunes les plus en risques ou en danger.
- Une perte du sens du travail social, dont le cœur est inexorablement grignoté par les commandes administratives
- Un management entrepreneurial, guidé par des conceptions purement financières.

Résultat : Un rapport de la cour des comptes (novembre 2020) qui dénonce une politique inadaptée :

- Un pilotage par les départements défaillant.
- Un temps de protection en décalage avec les besoins de l'enfant, un temps caractérisé par des ruptures de l'accompagnement, un empilement des délais ....

Comment s'étonner de cette politique de réduction des dépenses publiques à tout crin qui va à l'encontre des besoins de l'enfant et du jeune ? Des besoins qui doivent être rapidement et efficacement pris en compte lorsqu'ils sont repérés. Un accompagnement pour qu'il soit efficace doit être suffisamment long, et caractérisé par une permanence réelle dans la période impartie.

Dans l'intérêt de l'enfant, la CGT revendique une politique départementale de protection de l'enfance vraie, par la reconnaissance sociale, professionnelle et économique des travailleurs à qui cette mission est confiée:

- Création de postes
- Amélioration des conditions de travail
- Contrats de travail protecteur permettant de travailler humainement et dignement.
- Augmentation des moyens humains et matériels.

L'enfance et la jeunesse n'est pas une marchandise. Elle sont notre avenir.

## Centre Hospitalier de MAULEON

Depuis 2019, perte de 10% du personnel contre l'avis des représentants du personnel.

Peu d'instances tenues, souvent reportées à la demande des représentants du personnel car manque d'information, de documentation et délais légaux non tenus.

Passage des horaires en 12h pendant la période COVID. Depuis, mélange de 12h et de 7h pour réduire les effectifs en dépit de la prise en soin des patients.

Notre hôpital a été largement touché par la Covid-19, 30% du personnel et une grande partie des patients et résidents.

Dossier d'accident de travail monté et présenté à la direction, pour soutenir tous les personnels titulaires touchés par la Covid-19 et qui vont perdre sur leur prime de fin d'année. Le temps des remerciements oraux est révolu. Les remerciements par les actes sont largement attendus !!!

L'hôpital est en déficit important alors que les travaux de restructuration de l'établissement sont en cours. L'inquiétude des soignants se pose sur l'hypothétique perte de la médecine-SSR (Soins de Suite et de Réadaptation), non démentie par la direction. Les familles devront faire au minimum 30 kilomètres pour rendre visite à leur parent. Si nous perdons la médecine-SSR, nous perdrons le statut d'hôpital et deviendrons un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) !!!

## Centre Hospitalier des Pyrénées (Psychiatrie)

La crise sanitaire a imposé une réorganisation de la psychiatrie.

Celle ci fait encore la démonstration de sa capacité d'adaptation, sans moyens supplémentaires, uniquement avec la mobilisation de tous le personnel, mais en diminuant drastiquement les moyens alloués aux structures de jour et aux CMP, ce qui oblige à réduire les temps de soins pour les patients, ou à démultiplier les temps soignants et les demandes de première consultation en CMP augmentent quotidiennement...

Combien de personnes en souffrance ne seront peut être jamais prises en charge ?

La CGT tient à attirer l'attention sur les agents des services hospitaliers (ASH) qui voient leur charge de travail augmentée dans des proportions importantes (nettoyage, désinfection) et toujours sans moyens supplémentaires.

Tous les professionnels de la psychiatrie sont pleinement impliqués dans la gestion de cette crise. Nous ne faisons pas l'aumône, nous ne nous satisferons pas d'une prime et nous exigeons un salaire décent et digne, une augmentation de 300 € pour toutes et tous !

Pour palier les dérives de la psychiatrie, qui souvent se résume à la sécurité et la traçabilité des actes au détriment du temps passé auprès des patients, nous exigeons des effectifs nous permettant de faire un travail de qualité et non un enchaînement d'actions dans l'urgence.

Nous revendiquons le temps de ce travail ensemble, de prendre soin des patients, des soignants et de l'institution, d'accueillir, de rencontrer. Nous revendiquons de l'espace pour l'imagination et la créativité. Nous revendiquons d'être des humains pour soigner des humains et non des techniciens du handicap psychique.

Face à cette crise, le service public démontre à nouveau qu'il est la réponse adaptée. Seul le statut des fonctionnaires permet de mettre en œuvre la solidarité nécessaire à une telle problématique. Les discours de remerciements, les dons, la charité organisée ou pas ne sont pas des réponses dignes de notre démocratie indépendante, autonome et solidaire.

La CGT veille et lutte pour faire respecter les droits des professionnels.